



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 16 septembre 2025
Nombre de conseillers présents : 28	
Nombre de suffrages exprimés : 27 dont : 3 pouvoirs	

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois du mois de septembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Maringues.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Emilie GOURBEYRE, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Guylaine DUMARCHEY (suppléante de Gilles MAS), Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Saïd MOURTADA (suppléant de David DESPAX), Stéphane HOUSSIER

Absents ayant donné un pouvoir :

Emmanuelle DE CASTRO a donné pouvoir à André DEMAY, Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS

Absents représentés :

Gilles MAS, Loïc CHATARD, David DESPAX

Absents :

Stéphane BARDIN, Marc CARRIAS, Catherine CUZIN, Jean-Luc LAQUENAIRE, Pierre LYAN, Nicole PEREZ, Laurent PLANCHE, Vanessa ROLLET

Secrétaire de séance : Denis BEAUVAIS

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2025_158 : Mobilité - Projet d'adhésion à la plate-forme Mobilité 63

Domaines de compétences par thèmes - Transports

Rapporteur : Luc CHAPUT

Une rencontre a été organisée dans le mois de juillet avec la Plateforme Mobilité 63 sur la thématique de la mobilité.

Cet organisme est une association départementale dont l'action porte sur le champ de la mobilité solidaire, et qui œuvre autour de deux axes :

- accompagner les publics rencontrant des difficultés de mobilité :
 - accompagnement individuel par des conseillers mobilité,

- mise en place d'une auto-école sociale,
- mise en place de garages solidaires.

En 2023, 1 531 personnes ont été accompagnées sur cet axe.

- participer au développement ou à la création d'offres de mobilité inclusive et solidaire dans l'objectif de compléter l'offre présente sur les territoires :
 - Mise en place de transport d'utilité sociale : Chavanon Combrailles et Volcans, Dôme Sancy Artense et Ambert Livradois Forez.
 - Service d'autopartage : Chavanon Combrailles et Volcans, Dôme Sancy Artense et Pays de Saint-Eloy
 - Service de location solidaire : Thiers Dore et Montagne, Chavanon Combrailles et Volcans, Pays de Saint-Eloy et Ambert Livradois Forez.

Le service proposé pour Plaine Limagne est le suivant :

Un véhicule (scooter ou voiture électriques) est loué à une personne en retour vers l'emploi à un tarif solidaire et pendant une période pouvant s'étendre à 3 mois.

Ces trois mois lui permettent de pérenniser son emploi dans le temps et d'obtenir une rémunération suffisante pour faciliter l'accès à la propriété d'un véhicule. La personne bénéficie de l'accompagnement d'un conseiller mobilité en amont et pendant la location ainsi que d'une formation à la conduite du véhicule électrique au préalable de la location.

La plateforme souhaite territorialiser le service de location solidaire sur Plaine Limagne car des besoins ont été identifiés par les conseillères mobilité et travailleurs sociaux sur le secteur Est du territoire.

La plateforme projette de mettre en place de 2 scooters électriques sur Plaine Limagne. Elle est propriétaire des scooters.

Pour mettre en place ce service sur Plaine Limagne, il est nécessaire de trouver un lieu et une structure en capacité de stocker les 2 scooters et gérer la remise des clés et la signature des contrats de location (gestionnaire local).

Sur les autres territoires puydomois où le service a été mis en place, les structures en charge de la gestion du service sont diversifiées : mission locale, France services, communauté de communes...

Un co-financement du service à hauteur de 1 500 € /an pour 2025 et 2026 est également sollicité.

Synthèse des rôles de chaque structure dans la mise en place du service :

Gestionnaires	Tâches
PFM 63	Propriété des véhicules + assurance Structuration et ingénierie technique du service Ingénierie financière du service Mise en place des outils permettant de faciliter la gestion et le suivi du service Communication globale sur le service
Gestionnaire local	Gardiennage des véhicules Entretien quotidien des véhicules (aspect, propreté) Gestion de la location avec les bénéficiaires
Plaine Limagne	Communication sur le service et relais local Articulation des dispositifs mobilité du territoire Participation/suivi du projet

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

ID : 063-200071199-20250923-CCPL_2025_158-DE

Sur Plaine Limagne, la maison France Service à Luzillat semble être un candidat pertinent pour assurer le rôle de gestionnaire local.

→ **Le conseil communautaire, avec 27 voix pour, 0 voix contre, et 4 abstentions (Brigitte BILLEBAUD, Serge BOUCHER, Matéo MOREL et Rémy PETOTON) décide :**

- de valider l'intérêt de Plaine Limagne pour ce service,
- d'identifier une structure pour gérer ce service sur le territoire.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 2 octobre 2025

Le secrétaire de séance,

Denis BEAUVAIS

Signé électroniquement

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement